



Pour un autre partage des richesses : la mobilisation interprofessionnelle !

Les responsables de la crise veulent appliquer aux salariés français le même remède qui ne fonctionne pourtant pas en Grèce et au Portugal. Le plan Fillon pour réduire le déficit de la France est injuste, inéquitable et inacceptable. Il pénaliserait une fois de plus les salariés, contrairement aux annonces médiatiques du gouvernement sur la contribution des plus fortunés.

Il faut en finir avec la dictature des marchés financiers et les choix politiques d'austérité qui en découlent. Il n'est pas question de continuer à sacrifier les salariés, les retraités, les privés d'emploi et leurs familles pour donner des gages aux marchés et aux agences de notation.

Pour relancer la croissance, en respectant les impératifs de développement durable, réduire les inégalités et maîtriser les déficits, une politique visant une autre répartition des richesses et favorisant le développement économique et social est incontournable.

Cela suppose des réformes structurelles importantes comme une réforme globale de la fiscalité intégrant une plus grande progressivité, une politique industrielle coordonnée au niveau européen, des services publics de qualité.

Cela appelle aussi des mesures urgentes :

- Abandonner la taxation des complémentaires santé ; supprimer les exonérations et la défiscalisation des heures supplémentaires ; conditionner toute aide publique à son efficacité sociale et économique, aux politiques sociales dans les entreprises.
- Mettre en œuvre la taxe sur les transactions financières.
- Faire de l'emploi, en particulier celui des jeunes, une priorité. Stopper les suppressions d'emplois dans la Fonction publique.
- Soutenir le pouvoir d'achat notamment des plus bas revenus et réouvrir les négociations salariales dans les entreprises et la Fonction publique pour réduire les inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

C'est à partir de ce diagnostic que les organisations syndicales départementales de la Haute-Garonne ont décidé que la journée nationale d'action interprofessionnelle du 11 octobre 2011 se prépare dès maintenant dans notre département, en proposant aux salariés du public et du privé de mettre en débat, dans des Assemblées Générales les plus unitaires possibles, les arrêts de travail et les manifestations qui contribueront à faire entendre nos propositions.

**Le 11 octobre 2011
Grève et manifestation
Départ 10h30 Place Jeanne d'Arc
Prise de parole aux monuments aux morts**

La rigueur aussi dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche !

La rigueur c'est encore plus de précarité...

Le Conseil des Ministres vient d'adopter le 7 septembre un projet de loi « relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique ». Mais ce projet de loi ne comporte aucune obligation pour les employeurs publics de titulariser les agents non-titulaires qui rempliraient — ou pourraient remplir dans les 4 ans de la durée du dispositif — les critères d'éligibilité requis. En outre, il n'est accompagné d'aucun moyen en postes supplémentaires pour mettre en œuvre les mesures annoncées de régularisation des non-titulaires.

Au contraire les suppressions d'emplois liées à la RGPP, les réductions de masse salariale sont toujours à l'ordre du jour pour les prochains budgets...

Au lieu de réclamer au gouvernement les moyens de mettre en œuvre ses propres annonces, les Directions ont fait un autre choix : se séparer prématurément de la plupart des agents en CDD qui auraient pu prétendre au dispositif de titularisation, en refusant le renouvellement de leur CDD ou sa prolongation en CDI... Ceci pour les remplacer par de nouveaux personnels en CDD — qui eux ne pourront pas y prétendre — ou pour externaliser les activités correspondantes.

Ainsi, dans la recherche et l'enseignement supérieur, la « lutte contre la précarité dans la Fonction Publique » démarre par une vague de mise à la porte massive des personnels en CDD ayant entre 3 et 6 ans d'ancienneté, voire de CDI ! C'est inadmissible pour les collègues concernés, dont nombre d'entre eux vont se retrouver au chômage C'est une aberration pour les laboratoires qui ont formé ces personnels, pour les services dans lesquels ils travaillent.

Signez la pétition sur <http://www.precarite-esr.org/spip.php?article12>

...des problèmes de fonctionnement en perspective...

BUDGET 2011 : A périmètre et en euros constants, la MIRE (Mission Recherche et Enseignement Supérieur) dans le budget de l'état a diminué entre 2007 et 2011 avec une baisse de l'ordre de 3% en 2011. Au CNRS, les crédits de fonctionnement ont diminué de 8% en 2011 et les soutiens de base des unités de 11% en moyenne. Le CIR (Crédit Impôt Recherche) a atteint les 5 milliards.

BUDGET 2012 : Le PLF (Projet de Loi de Finances) 2012 prévoit, côté recherche, une augmentation des crédits budgétaires de 40 millions soit +0,4% ce qui va revenir à une diminution en euros constants... On s'attend encore à des difficultés dans les organismes avec une nouvelle diminution du soutien de base des unités de recherche. Pour le CIR, une progression de 174 M€ par rapport à 2011 est prévu pour atteindre 5,27 milliards avec aucune modification du dispositif.

...Et la RGPP en toile de fond !

Dans les organismes de recherche et les universités, comme dans l'ensemble de la fonction publique, les mesures issues de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), telles qu'externalisation des activités, mutualisations autoritaires des services, mobilité contrainte, ne peuvent aller qu'à l'encontre de la bonne marche du service public et se traduire par une augmentation de la précarité et une dégradation accentuée des conditions de travail.

Les personnels s'y opposent, les organisations syndicales exigent l'abandon de la RGPP. Nous n'acceptons pas la réduction des emplois, avec la suppression d'un poste pour deux départs en retraite que le gouvernement veut généraliser aux « opérateurs ». Notre secteur, qui est fortement marqué par la précarité, avec plus de 50 000 non titulaires, doit au contraire bénéficier de nouvelles créations d'emplois de fonctionnaires.

**11 octobre 2011,
Grève et Manifestation
Départ 10h30 Place Jeanne d'Arc,
Prise de parole aux monuments aux morts**